

Editorial**Toutes les cartes en main**

En quinze ans de vie parlementaire, je ne compte plus les interventions en faveur d'une réflexion fondamentale touchant l'ensemble formation-recherche-innovation (FRI). Depuis 2006, la base existe: la Constitution exige une conduite commune de ces domaines par la Confédération et les cantons. Les outils sont maintenant à portée de main.

D'une part, deux lois sont en chantier. L'une porte sur l'aide aux hautes écoles et la coordination qui doit animer leurs prestations – le sujet est complexe et en discussion au sein de la commission spécialisée du Conseil des Etats. L'autre loi entend maximiser l'encouragement de la recherche et de l'innovation. De plus, le Conseil fédéral semble décider à coiffer ces deux piliers d'une arche attendue: la réforme du Gouvernement incluant une plus grande cohérence du pilotage fédéral de la science et de l'éducation pour 2012. Ajoutez à cette constellation que le Parlement va devoir se prononcer en 2010 sur le retour ou non au principe du «stop and go» pour la formation et la recherche. Et en 2011, 2012 et 2013, les messages FRI 2012 et 2013 à 2016, mais aussi le message sur le 8^e programme-cadre de recherche de l'Union européenne, attendent les parlementaires. (lire en page 3).

Nous, les politiques, nous avons les cartes en main pour gérer un processus stratégique important. En nous appuyant sur le fédéralisme coopératif oui, mais en ayant comme objectif une vision nationale.

Peter Bieri, conseiller aux Etats
Membre du Team politique FUTURE

Rapport national sur l'éducation 2010**Une base factuelle pour les décisions à venir**

Le rapport national 2010 sur l'éducation offre une vue d'ensemble de la situation actuelle du paysage suisse de la formation. Il ne contient pas que des chiffres, mais met en lumière le contexte et analyse les spécificités de la Suisse. Il peut donc servir de base aux décisions à venir.

L'article 61a de la Constitution fédérale charge la Confédération et les cantons de veiller ensemble à la qualité de la place suisse de la formation. Un monitoring de l'éducation sur le long terme permet de mener à bien cette mission. C'est le cas du rapport national 2010 sur l'éducation, réalisé par le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE) sur mandat du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER), de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) et de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Les 300 pages de l'analyse du paysage suisse de la formation – ou plus exactement de la base pour la stratégie 2012-16 – sont maintenant disponibles.

Ursula Renold, directrice de l'OFFT: «C'est la première fois que la Confédération et les cantons s'entendent sur une stratégie de développement du paysage suisse de la formation.»

Une base pour se décider

Cette publication est la première à présenter l'état actuel des connaissances sur les degrés de formation en Suisse, de l'école infantine à l'université. «C'est la première fois que la Confé-

dération et les cantons s'entendent sur une stratégie de développement du paysage suisse de la formation», déclare Ursula Renold, directrice de l'OFFT. Le rapport ne contient aucune recommandation politique sur les actions à mener. Il s'agit bien plutôt d'une base factuelle sur laquelle s'appuyer lors de futures décisions touchant à la formation. Et ce n'est pas ce qui va manquer dans les prochaines années pour le degré tertiaire: Loi sur les hautes écoles et leur coordination (LAHE), Messages sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (Messages FRI) 2012 et 2013-16 ou l'éventuelle réunion de la formation dans un département, pour ne citer que quelques exemples.

Spécificités suisses

Bon nombre de résultats présentés dans le rapport ne sont pas fondamentalement nouveaux pour le degré tertiaire. Les acteurs du domaine FRI et les politiques le savent depuis longtemps: les coûts annuels par étudiant divergent fortement en fonction de la discipline étudiée; les enfants dont les parents ont un niveau d'éducation peu élevé sont de manière générale sous-représentés dans les hautes écoles. Ce qui fait la force du rapport, c'est qu'il ne s'arrête pas aux simples chiffres. Il met également en lumière le contexte, compare la situation suisse à celle de pays étrangers et analyse les faits en regard des spécificités helvétiques. Le SER, l'OFFT et la CDIP vont ensemble interpréter ces résultats. C'est sur la base de cette analyse qu'ils prendront des décisions pour l'avenir du système suisse de la formation. Le prochain rapport sur l'éducation paraîtra en 2014 (*FUTURE / sca*)

www.bildungsbericht.ch

news

Génie génétique
Compétences scientifiques à maintenir

La loi sur le génie génétique revient au Parlement. Après le Conseil des Etats, c'est au Conseil national de débattre le 8 mars 2010 d'une révision partielle visant à reconduire le moratoire sur l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agriculture.

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) du Conseil national a terminé l'examen de ce projet. Elle a approuvé à la majorité la disposition ajoutée par le Conseil des Etats, qui vise à charger le Conseil fédéral d'édicter les dispositions d'exécution nécessaires d'ici à l'échéance du délai transitoire. Le projet ainsi modifié a été approuvé au vote d'ensemble par 20 voix contre 6. Une minorité propose toutefois de biffer la disposition ajoutée par le Conseil des Etats. Une autre proposition de minorité demande que le moratoire ne puisse pas être reconduit lorsqu'il arrivera à échéance, le 27 novembre 2013. La commission a par ailleurs déposé un postulat qui charge le Conseil fédéral de présenter des mesures qui permettront de maintenir et de développer les compétences en matière de recherche en biotechnologie végétale en Suisse lorsque le Programme national de recherche 59 (PNR 59) sera arrivé à échéance. La recherche dans ce domaine est indispensable, indépendamment du moratoire ou de la culture d'OGM à des fins commerciales.

Programmes-cadres européens
Excellent retour sur investissement

La participation de la Suisse aux programmes-cadres européens de recherche (FP) a des effets positifs pour la place

scientifique et économique helvétique. Depuis que la Suisse est associée aux programmes de l'UE, elle bénéficie d'un retour de capitaux positif. Par exemple, sa contribution à FP7 s'élève à 2,6% du budget total. Les subventions qu'elle reçoit en retour représentent 3,8% des moyens alloués. Les FP rapportent chaque année 200 millions de francs de subsides aux institutions de recherche suisses. Ils représentent donc une source importante de fonds tiers et un élément stratégique d'importance.

L'économie elle aussi profite de cette participation. Les FP constituent en effet la source de financement publique la plus importante pour la recherche et le développement (R&D) des entreprises privées. Durant FP6, près de 50 millions de francs ont été alloués annuellement à des entreprises, dont plus de la moitié étaient des PME. De plus, chaque participation à un projet européen crée deux nouvelles places de travail. Tels sont les résultats du rapport intermédiaire publié par le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER) sur la participation de la Suisse aux FP.

www.sbf.admin.ch → Documentation → Publications → «Effets de la participation suisse aux programmes-cadres européens de recherche – Rapport intermédiaire 2009»

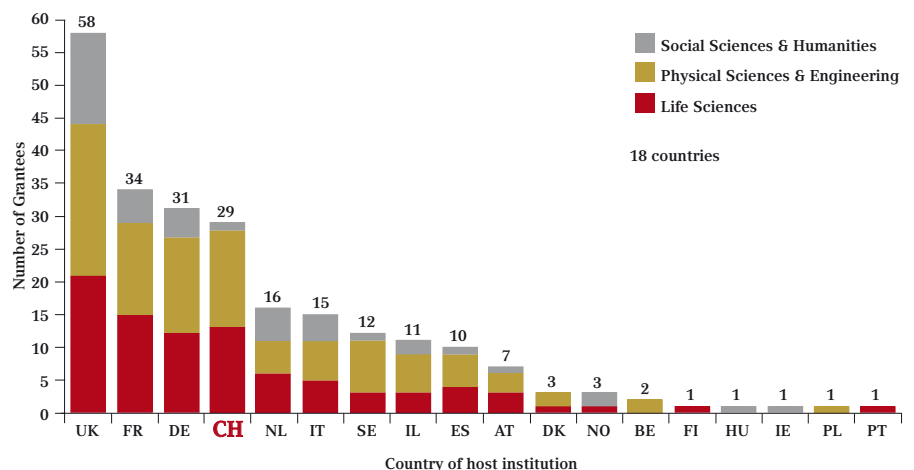
Conseil européen de la recherche (ERC)
La Suisse en top position européenne

Lors du deuxième appel pour les Advanced Grants, le Conseil européen de la recherche (ERC) a attribué à des institutions de recherche suisses 29 de ces bourses pour chercheurs de pointe établis. La Suisse occupe ainsi le 4^e rang dans le classement des pays, derrière la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France (voir graphique). En septembre 2009, l'ERC avait déjà décerné les bourses Starting Grants destinées aux jeunes talents. Là aussi la Suisse avait obtenu un excellent résultat: 17 institutions helvétiques avaient reçu une bourse, ce qui plaçait la Suisse au 5^e rang du classement des pays.

L'excellence constitue le principal critère pris en compte dans l'attribution de ces bourses. C'est pourquoi elles sont très prestigieuses. La subvention liée à une Advanced Grant par exemple peut atteindre jusqu'à 3,5 millions d'euros.

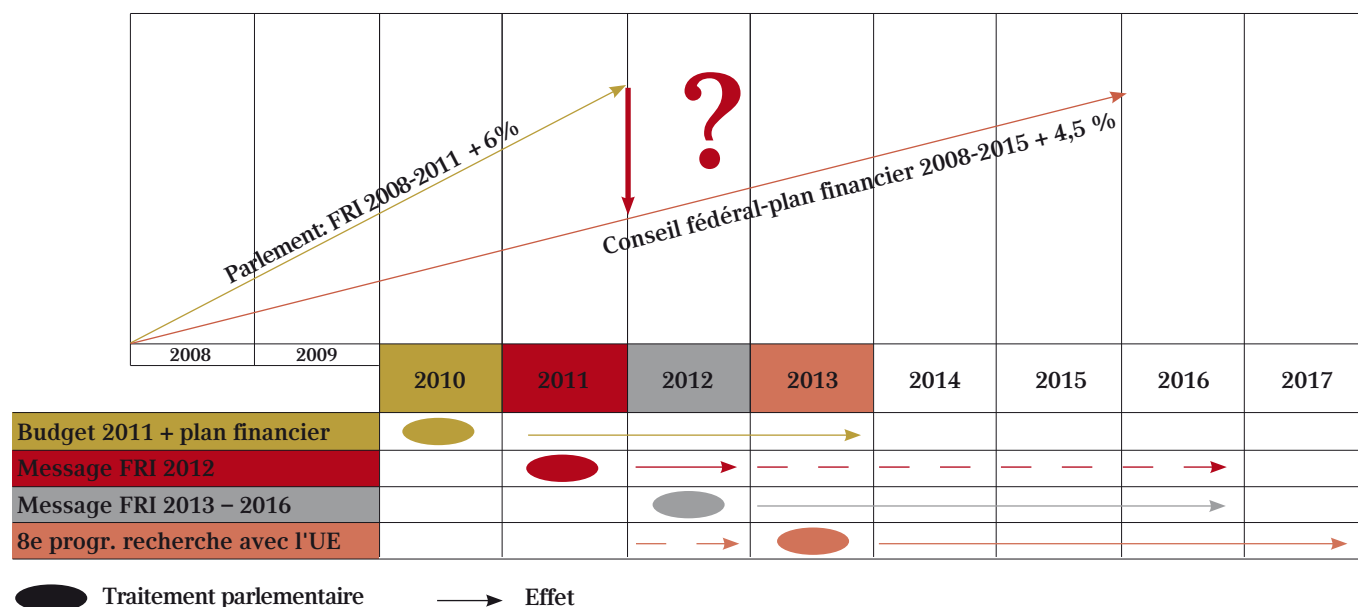
<http://erc.europa.eu> → What's New → Top research leaders selected in second ERC Advanced Grant competition

Deuxième appel pour les ERC Advanced Grants. Nombre des bourses par pays.



Source: ERC Advanced Grant 2009. Outcome: Indicative statistics.

«Rush» des objets parlementaires FRI de 2010 à 2013



Des messages en cascade

L'agenda parlementaire du domaine formation-recherche et innovation (FRI) de ces trois prochaines années est très chargé. Il risque aussi d'y avoir un «effet domino» dans la mesure où les messages se succéderont très rapidement, mais aussi parce qu'ils sont inter-dépendants.

En été 2010, le Conseil fédéral présentera trois messages touchant:

- le projet de budget 2011,
- le plan financier des prochaines années et
- le programme de consolidation 2011-2013.

Selon l'impact sur les budgets annuels, on verra si l'on assiste ou non à la réapparition du principe du «stop and go» en matière de financement. A l'heure actuelle, on peut simplement affirmer que ce programme pourrait viser une économie de 4,5 milliards de francs sur trois ans.

En plus...

... on n'oubliera pas que la Loi sur les hautes écoles (LAHE) est maintenant sous le regard attentif du Conseil des Etats; le Conseil national pourrait s'en occuper dès 2011. Et dans le pipe-line attendent la Loi sur la recherche et l'innovation (LERI) ainsi que celle sur la formation continue. Et pour couronner le tout, le Gouvernement a annoncé une réforme visant une meilleure cohérence de l'ensemble «science, éducation et innovation».

En 2011, année des élections fédérales, les parlementaires seront appelés à traiter le Message formation recherche et innovation (FRI) 2012. Il s'agit d'un message transitoire, le message habituel quadriennal étant réservé aux nouvelles Chambres issues des élections d'octobre 2011.

En 2012, l'année débutera avec «la rupture» entre le taux d'accroissement des

moyens de 6% (message FRI 2008-2011) et celui de 4,5% (objectifs de croissance du Conseil fédéral jusqu'à 2015) (voir graphique ci-dessus). C'est aussi l'année durant laquelle le nouveau Parlement étudiera le «grand» message FRI 2013-2016.

Quant à 2013, ce sera l'année de la discussion de la participation de la Suisse au 8^e programme-cadre de recherche de l'Union européenne 2014-2020.

On le voit: seule une approche anticipative et globale préparée maintenant déjà facilitera la mise en place d'une vision cohérente de tous les objets soumis au Parlement. (FUTURE / cc)



Le secteur privé consacre 12 milliards à ses activités de recherche

En 2008, les entreprises privées ont dépensé en Suisse près de 12 milliards de francs pour leurs activités de recherche et développement (R&D), soit 2,2% du produit intérieur brut. Cela place la Suisse au 6^e rang mondial. Les dépenses de R&D réalisées à l'étranger par les entreprises suisses ont atteint le montant record de 15,8 milliards. C'est ce qui ressort d'une enquête de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et d'économie-suisse.

www.bfs.admin.ch → Thèmes → Economie nationale

Un million pour une chaire en aménagement du territoire

La Banque cantonale de Neuchâtel (BCN) financera pour quatre ans deux chaires à l'Université de Neuchâtel (UniNe). Ce soutien pour une chaire de droit et de géographie permet de créer à l'UniNe un centre de compétence interfacultaire dans le domaine de l'aménagement du territoire.

L'accord sur l'éducation Suisse-UE est signé

Le conseiller fédéral Didier Burkhalter a signé à Bruxelles l'accord bilatéral sur l'éducation entre la Suisse et l'UE. La Suisse peut maintenant participer de façon officielle aux programmes européens d'éducation, de formation professionnelle et de jeunesse.

Feu vert pour le projet de convention de la HES-SO

Le Conseil fédéral a approuvé le nouveau projet de convention intercantonale relatif à la Haute école de Suisse occidentale (HES-SO), qui améliore les structures de conduite et d'organisation. Celle-ci doit remettre au gouvernement d'ici fin 2012 un rapport sur la mise en œuvre de ce projet. En 2009, un groupe d'experts était parvenu à la conclusion que les structures existantes étaient insuffisantes par rapport aux bases légales.

Croissance du personnel des hautes écoles suisses

En 2008, 49'800 personnes étaient employées par les universités suisses, soit 6,6% de plus que l'année précédente. La part de femmes se monte à 41%, en hausse de 4% par rapport à 1999. Le personnel des hautes écoles spécialisées (HES) a augmenté de 11% en 2008. Dans les HES, 42% des employés sont des femmes, mais elles accomplissent avant tout des tâches administratives. Seuls 33% des professeurs HES sont des femmes. C'est ce qui ressort de deux publications de l'Office fédéral de la statistique.

www.bfs.admin.ch → Actualités → Publications

Les scientifiques pour l'article sur la recherche sur l'être humain

Un comité scientifique composé de représentants de la recherche, des hautes écoles, de la médecine et des commissions d'éthique s'engage en faveur de l'article constitutionnel relatif à la recherche sur l'être humain, sur lequel le peuple se prononcera le 7 mars prochain. Le PLR, le PS, le PBD, les Verts-libéraux ainsi que des représentants de l'UDC ont également constitué un comité favorable au oui.

Les universités de Berne et Lucerne ont un nouveau recteur

Le Conseil d'Etat bernois a choisi pour recteur de l'Université de Berne le professeur en médecine Martin Täuber. Il prendra ses fonctions le 1^{er} août 2011. L'Université de Lucerne elle aussi aura un nouveau recteur le 1^{er} août 2010 en la personne de Paul Richli. Ce dernier est professeur de droit public, de droit agricole et de législation.

Peter Schurtenberger démissionne

Le professeur Peter Schurtenberger, directeur de l'Institut Adolphe Merkle (AMI) à Fribourg, a donné sa démission avec effet au 30 juin 2010. Des visions divergentes concernant l'autonomie de l'AMI et la répartition des compétences sont, selon l'Université de Fribourg, à l'origine de cette démission. L'AMI a

été fondé en 2008 grâce au don de 100 millions de francs de l'industriel fribourgeois Adolphe Merkle. Il est actif dans le domaine des nanotechnologies.

Dépôt d'un projet de loi sur la formation continue

La Fédération suisse pour la formation continue (FSEA) a élaboré avec des experts un projet de loi fédérale sur la formation continue. Son but est d'apporter davantage de transparence et de qualité dans l'offre de formation continue. Elle prépare ainsi le terrain au Conseil fédéral qui, depuis 2006, est chargé par la Constitution de déposer un projet de loi à ce sujet.

Le monde scientifique reste un bastion masculin

Les femmes restent minoritaires dans le monde scientifique, malgré une constante augmentation de leurs effectifs depuis dix ans. Elles représentent 27% des chercheurs en Suisse. Plus on grimpe les échelons de la hiérarchie académique, moins elles sont nombreuses. En matière d'égalité des chances, la Suisse est à la traîne par rapport à la moyenne européenne. C'est ce que révèle «She Figures 2009», une étude de la Commission européenne, basée sur des données de 2006 et 2007.

www.ec.europa.eu/research/science-society

Impressum

Bim Zytglogge 1
3011 Berne
tél. 031 351 88 46
fax 031 351 88 47
www.reseau-future.ch

© Réseau FUTURE 2010

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Le réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques dans le but d'accroître le soutien à la formation, à la recherche et à l'innovation ainsi que de stimuler le dialogue entre la science et la politique.